

# Un seul vaccin obligatoire... en théorie

**Comme seize autres pays de l'Union européenne, la Belgique recommande des vaccins plutôt que de les imposer aux parents. Mais dans la pratique...**

● **Caroline DESORBAY**

**E**n Italie où le débat sur les vaccins fait rage, la loi qui obligeait les parents à faire vacciner leurs bambins contre dix maladies avant l'entrée à la crèche ou à l'école maternelle est en passe d'être révisée par le nouveau gouvernement de droite sous la pression des « antivaccins ».

L'an dernier, la France a elle aussi connu de vives tensions lorsque le nombre des vaccins obligatoires est passé de 3 à 11, à cause notamment de la recrudescence de la rougeole (24 500 cas entre 2008 et 2017, 20 décès).

**Belgique : un vaccin obligatoire, onze recommandés**

Et en Belgique qu'en est-il ? Notre pays fait partie de ceux qui à l'instar de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Suède ou encore de la Grande-Bretagne préfèrent recommander plutôt que d'imposer une protec-

tion vaccinale.

Chez nous, seul le vaccin de la polio est obligatoire. En théorie du moins car dans la pratique tous les bambins accueillis dans une crèche ou chez une gardienne de l'ONE doivent être immunisés contre une série d'autres maladies (diphtérie, coqueluche, haemophilus influenzae de type b, rougeole, rubéole, oreillons). Une « obligation » globalement bien acceptée si l'on en croit l'ONE puisque seulement 2 à 3 % des parents rechigneraient à faire ces vaccins.

Même en dehors du cercle des « antivaccins », le schéma de vaccination suscite parfois des craintes. Certains parents rechignent à faire administrer à leur nourrisson de 2 mois un vaccin combinant les microbes, bactéries ou antigènes de six maladies. D'autres voudraient reporter à l'adolescence le vaccin contre l'hépatite B ou encore ne faire que le vaccin de la rougeole...

Des craintes ou des critiques qui ne seraient pas fondées selon Clément Brasseur, collaborateur au programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Si on démarre le calendrier de vaccination à deux mois c'est parce que les enfants fréquentent très tôt la crèche. Le moment où les vaccins sont admi-

nistrés correspond à la période où les bambins présentent le plus de risque d'attraper la maladie. Le système immunitaire des tout petits est suffisamment développé pour supporter un vaccin hexavalent (6 maladies) d'autant que les vaccins actuels comportent beaucoup moins d'antigènes que ceux des années 80 tout en assurant une meilleure protection. »

**Manque de souplesse**

Concernant l'hépatite B qui se transmet essentiellement pas voie sanguine et sexuelle, il met en avant la possibilité de contamination via la salive ou des coupures dans la bouche. « C'est assez rare, reconnaît-il, mais lorsque la maladie se développe chez l'enfant, il y a un risque important de chronicité ».

Dans la pratique, le système présente peu de souplesse : les vaccins combinés, administrés à très large échelle, ont entraîné la disparition des formules plus « légères ». Il est désormais impossible de protéger son enfant uniquement de la rougeole puisque désormais seul le vaccin RRO (rougeole, rubéole, oreillons) est disponible.

Du côté de l'ONE, on rappelle que les choix individuels peuvent avoir un impact sur la collectivité et que la vaccination à grande échelle permet de protéger les enfants qui ne peuvent recevoir de vaccins pour raison médicale. ■

## Maladies graves : 53 % de Belges pour la vaccination obligatoire

Êtes-vous pour ou contre la vaccination obligatoire contre les maladies infectieuses graves ? La question a été posée par l'institut de sondages Ipsos à 23 249 personnes âgées de 16 à 24 ans, réparties dans 28 pays du monde, entre le 25 mai et le 8 juin dernier. En tête du classement des nations

les plus favorables à rendre ce type de vaccins obligatoires, on trouve la Turquie, la Colombie et la Serbie ex aequo avec respectivement 81 % et 80 % de personnes favorables à l'obligation.

En Italie où les pros et les antivaccins se déchirent, 63 % des

personnes interrogées sont d'accord pour une couverture vaccinale imposée pour les infections graves, 12 % s'y opposent et 26 % ne se prononcent pas. Avec seulement 53 % de personnes favorables à l'obligation de vaccins, la Belgique arrive en bas du classement (11 %

devant la France et le Japon qui affichent respectivement 51 % et 41 % d'avis favorables (35 % et 49 % ne se prononcent pas).